



LES TEMPLIERS

GARDEN



GRAND PRIX DES TEMPLIERS 2020

Samedi 19 & Dimanche 20 Septembre 2020



Règlement particulier de l'épreuve.

Le présent règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales de la FFGOLF. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs Français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du statut amateur, licenciés auprès de la FFG ou d'une fédération étrangère reconnue. Les joueurs devront avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf enregistré au plus tard le mercredi 16 septembre, faute de quoi l'inscription sera rejetée.

Attention la participation à toute épreuve fédérale individuelle est depuis le 1^{er} mai 2015 soumise à un droit de jeu fédéral annuel de 35€. Ce droit de jeu fédéral doit être acquitté auprès de la FFG ou de votre club au plus tard le mercredi 16 septembre.

LIMITE D'INDEX :

L'épreuve est réservée aux joueurs et joueuses justifiant d'un index de jeu renseigné à la FFGOLF le jour de la clôture des inscriptions de :

- 11,4 pour les hommes
- 14,4 pour les femmes

FORMULE DE JEU :

Simple Stroke Play sur 36 trous à raison de 18 trous par jour. Classement en brut sur l'addition des 2 tours.

Série et catégories sportives :

- 1 Série Messieurs : Marques blanches
- 1 Série Dames : Marques bleues

L'index pris en compte sera celui figurant dans le logiciel fédéral RMS le jour de la clôture des inscriptions.

Limitation du champ : 120 joueurs, en respectant le quota de 27 Dames et 12 Wild Card, attribué par la ligue de Golf des Hauts de France.

ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Les bulletins d'inscriptions sont à renvoyer avant le **vendredi 5 septembre 2020 à 18h** par écrit au U Golf des Templiers, 7 rue de la commanderie – 60173 Ivry-le-Temple.

Aucun engagement par téléphone ou email ne sera pris en considération sans le règlement.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où le bulletin d'inscription dûment rempli est accompagné du règlement, chèque libellé à l'ordre de « UGOLF TEMPLIERS ».

Les droits d'inscriptions sont fixés comme suit :

- 80€ pour les extérieurs adultes de 26 ans et plus (né en 1994 et avant)
- 25€ pour les membres des Templiers
- 40€ pour les membres UGOLF et les joueurs extérieurs de 25 ans et moins (né en 1995 et après).

La publication de la liste officielle des joueurs sera disponible le lundi 7 septembre à l'accueil du golf ou sur le site officiel du golf : <https://jouer.golf/templiers/> et sur le site de la Ligue de Golf des Hauts de France www.golfhautsdefrance.com

HEURES DE DEPARTS & RECONNAISSANCE :

Sauf autre indication portée au tableau officiel, à partir de 7h30.

1^{er} tour : en respectant dans la liste des inscrits l'ordre des index. Messieurs et Dames séparément.

2nd Tour : dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour, messieurs et dames séparément.

Les horaires de départs du 1^{er} tour seront disponibles le **vendredi 18 septembre** à partir de **10h30** sur le site internet du golf et à l'accueil du club-house.

Les horaires de départs du 2nd tour seront disponibles le **samedi 19 septembre** à l'issue de la dernière partie sur le site officiel du golf et à l'accueil du club-house.

Pour les joueuses et joueurs du Grand Prix, une partie de reconnaissance par personne est prévue entre le **lundi 14 et le vendredi 18 septembre 2020**. La partie de reconnaissance ne peut se faire que sur réservation du départ auprès de l'accueil du golf par téléphone au 03.44.08.73.72.

FORFAITS, ABANDONS & DISQUALIFICATION :

Tout forfait devra être notifié au comité de l'épreuve par écrit au plus tard avant le samedi 12 septembre 2020. Tout joueur déclarant forfait après cette date reste redevable du droit d'inscription.

PHOTOGRAPHIES ET VIDEOS :

Le joueur inscrit accepte que tout ou partie de son image (photos et/ou vidéos) soit enregistrée dans le cadre de sa participation en tant que joueur au Grand Prix, et puisse être utilisée ou exploitée à des fins de communication par le Golf des Templiers et la Ligue de Golf des Hauts de France (sites internet, réseaux sociaux, live Facebook...).

CLASSEMENTS :

Le classement du Grand Prix est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte). En cas d'impossibilité de terminer le Play off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

Départage :

En cas d'égalité pour la première place : Play off trou par trou sur les trous n°10, 13, 17 & 18, (et même ordre si nécessaire).

Le play-off se jouera immédiatement après l'arrivée du dernier joueur.

Dans les autres cas : le départage se fera sur les 9 derniers, 6 derniers et 3 derniers trous et si nécessité, en remontant trou par trou, à partir du 17ème trou.

PRIX :

- Messieurs : 3 meilleurs scores Brut
- Dames : 3 meilleurs scores Brut

Remise des prix : Dimanche 20 septembre 2020, 30 minutes après l'arrivée du dernier camp au club-house.

contact@gardengolf-templiers.fr / 03 44 08 73 72



LES TEMPLIERS

GARDEN

BULLETIN D'INSCRIPTION – Grand Prix des Templiers 2020



À renvoyer à : Golf des Templiers – 7 rue de la commanderie – 60173 Ivry le Temple

Accompagné de votre chèque à l'ordre de **UGOLF LES TEMPLIERS**

➤ **Aucune inscription ne sera prise en compte avant réception du règlement de l'engagement.**

Date limite de réception : Vendredi 5 septembre 2020

LIMITATION DES INSCRIPTIONS à 120 JOUEURS

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

.....
..... CODE POSTAL :

VILLE :

TÉL. : EMAIL :

N° de LICENCE : Date de naissance : / /

J'ai bien pris connaissance du règlement général de la compétition

Certificat médical obligatoire préalablement enregistré

Droit de jeu fédéral obligatoire.

DROITS D'INSCRIPTION (Chèque à l'ordre de UGOLF LES TEMPLIERS)

- 80€ pour les extérieurs adultes de 26 ans et plus (né en 1994 et avant)
- 25€ pour les membres des Templiers
- 40€ pour les membres UGOLF et les joueurs extérieurs de 25 ans et moins (né en 1995 et après).

le _____

à _____

Signature :